

TOURISME EN VALLÉE DU CHER de la source au confluent

Par ce premier numéro nous vous présentons les principales actions menées par l'Association pour le Développement de la Vallée du Cher et des territoires limitrophes (de la source au confluent) durant l'année 2012.

Tout d'abord la refonte de notre site internet qui a représenté un travail considérable que vous pouvez consulter www.vallee-du-cher.fr. Ce travail de qualité a été réalisé par Jacques ROMAIN, conseiller de l'Association, que nous remercions vivement.

L'année 2012 a été principalement axée sur la réalisation de plusieurs documents:

- La ressource en eau : enjeu principal du Cher. Des axes de réflexion pour réguler le cours d'eau et éviter ses bas débits récurrents.
- La navigation de plaisance : un enjeu économique fondamental de la vallée du Cher. Des projets porteurs de retombées économiques prometteurs.
- Recensement des voies douces dans les communes riveraines du cher et du canal de berry.
- Recensement des offres de navigation sur le Cher et le canal de Berry.

Tous ces documents sont consultables sur notre site.

Les deux premiers documents ont été envoyés aux ministres chargé(e)s de l'Ecologie, de l'Agriculture et du Tourisme ainsi qu'à tous les responsables régionaux impliqués dans la gestion de l'eau et du tourisme.

L'Association est aussi représentée dans les CLEs (Commission Locale de l'Eau) chargés d'élaborer les deux SAGEs (Schéma d'Aménagement de la Gestion de l'Eau) amont et aval du Cher :

- SAGE Cher amont (Montluçon > Vierzon) : André Barre membre de l'Association et président de l'ARECABE.
- SAGE Cher aval (Vierzon > Villandry) : Pierre Lestoquoy (président du SAGE), Jean-Louis Chéry et Jean-Pierre Pestie.

L'Association suit de près les travaux du groupe de travail mené par des membres des Conseils Généraux 37 et 41 sur l'évolution du Cher canalisé avec le lancement d'une étude socio-économico-touristique incluant l'environnement et l'hydrologie.

L'Association devrait par ailleurs être invitée à entrer dans le comité de pilotage qui sera mis en place.

Dans le cadre du SDAGE Loire-Bretagne qui a lancé une consultation publique sur l'eau pour les actions prioritaires à mener dans les 4 années à venir, nous vous invitons à répondre au questionnaire au titre de votre collectivité et aussi à titre personnel car nous sommes tous concernés. Faites-le en allant sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr

Les questions posées sont les suivantes :

- La qualité des eaux, que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et de la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures ?
- La ressource, comment partager la ressource disponible ?